

# ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016  
tenue à la Polyvalente Louis-J.-Robichaud à Shediac, N.-B.

## 1. Mot de bienvenue du président

Roger Martin souhaite la bienvenue et de bonnes délibérations aux membres présents à la 16<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick.

## 2. Choix d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une ou d'un secrétaire d'assemblée.

« Que Barbara Losier agisse comme présidente d'assemblée. »

Simonne Basque/Normand Gionet  
Adoptée

« Que Mélanie Saintil agisse comme secrétaire d'assemblée. »

Janine Renault/Samia Awad  
Adoptée

## 3. Mot du président d'assemblée

La présidente d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et vérifie le quorum. Nous avons le quorum dans l'assistance. La présidente énumère les règlements d'assemblée. Elle explique que l'AFANB suit les statuts et règlements de l'AFANB.

## 4. Liste des membres du Conseil d'administration

Président, Roger Martin, présente le conseil d'administration 2015-2016 de l'AFANB ;  
Janine Renault, vice-présidente et administratrice, Restigouche - Est;  
Roseline Roy, administratrice, Chaleur (absente);  
Pauline Dubé, administratrice, Restigouche - Ouest;  
Laurence Beaulieu Arsenault, administratrice Shediac - Cap-Pelé;  
Normand Gionet, administrateur Dieppe-Moncton;  
Jean-Louis Gervais, administrateur, Grand-Sault - La Vallée;  
Roger Richard, administrateur Kent-Nord (absent);  
Lina Després, administratrice Kent-Sud;  
Yves Boutot, administrateur, Fredericton - Saint-Jean;  
Théo Noël, administrateur, Grand Caraquet;  
Solange Haché, administratrice, Tracadie - Sheila - Néguaç;  
Carmon Dubé, administrateur, Madawaska;  
Jean-Guy Frenette, président du conseil de direction des JA50+;  
Jacqueline Roy-Roussel, administratrice, Shippagan-Lamèque-Miscou.

## **5. Rapport du président du comité de mise en candidature**

Jean-Louis Gervais, président du comité de mise en candidature, présente le rapport et il précise que les participants ont jusqu'à la pause pour remettre une candidature. Les postes à combler sont les suivants :

**Élection à la présidence de l'AFANB** : Solange Haché pour un mandat de deux ans 2016-2018

**Restigouche Ouest** : Jacinthe Dubé est en élection pour un premier mandat de deux ans 2016-2018.

**Grand Tracadie** : Simonne Basque est en élection pour un premier mandat de deux ans 2016-2018.

**Shediac** : poste vacant jusqu'à nouvel ordre.

**Dieppe-Moncton** : Renouvelé un deuxième mandat de deux ans par Normand Gionet 2016-2018.

Les membres du C. A. de l'AFANB dont le mandat continue :

Jean-Louis Gervais, Carmon Dubé, Janine Renault, Roseline Roy, Yves Boutot, Théo Noël, Jacqueline Roy Roussel, Lina Després et Roger Richard.

Jean-Louis Gervais dépose son rapport.

## **6. Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts.

« Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016 soit adopté tel que présenté. »

Roger Blanchard/Samia Awad  
Adoptée

## **7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2015**

La présidente de l'assemblée donne quelques minutes pour que les gens puissent prendre connaissance du procès verbal.

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2015 soit adopté tel que présenté. »

Lionel Arsenault/Jean Poirier  
Adoptée

## **8. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2016**

La présidente invite Jean-Luc Bélanger à présenter le suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2016. Le directeur général mentionne que l'année prochaine, le procès-verbal sera placé sur le site Web de l'AFANB trente jours avant la date de l'Assemblée.

Pour le dossier des services en français dans les foyers de soins, les foyers spéciaux et les soins à domicile au Nouveau-Brunswick, la ministre Lisa Harris a demandé une rencontre avec l'AFANB et Roger Martin, président, la rencontré la semaine dernière. La ministre sera des nôtres ce midi pour nous annoncer qu'il y aura un comité de mis en place concernant ce dossier.

Jean-Luc Bélanger dépose son rapport.

### **9. Rapport du président – Roger Martin**

Le président présente son rapport. Le rapport est fait en deux parties. Il mentionne qu'il fera juste la lecture du 1<sup>er</sup> rapport et l'annexe peut être lue par les membres de l'Assemblée. Il fait la lecture de son rapport.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du président tel que présenté. »

Benoit Duguay/Norbert Arsenault  
Adoptée

### **10. Rapport du directeur général**

Le directeur général présente son rapport. Les rapports des années passées ont été mis sur le site Web. Le directeur général mentionne qu'il parlera plutôt des projets et qu'il ne fera pas la lecture complète du rapport.

Le directeur général mentionne que ce n'est pas dans son rapport, mais l'AFANB a rencontré des représentants de l'UTASE pour étudier les possibilités d'une affiliation entre les deux organismes. Benoit Duguay mentionne qu'il y a un travail continu du côté de l'UTASE concernant ce dossier.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du directeur général tel que présenté. »

Roland Gallant/Bernadette Landry  
Adoptée

### **11. Rapport du comité des JA50+ – Gilmond Larocque**

Le président des JA50+, Jean-Guy Frenette, présente le rapport de Gilmond Larocque (ancien président des JA50+), car ce dernier ne pouvait pas être présent. Il mentionne qu'il va lire le rapport tel que présenté, mais les passages où il est fait mention du « je », se réfèrent au dire de Gilmond Larocque.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du président des Jeux de l'Acadie 50+ tel que présenté. »

Jean-Louis Gervais/Théo Noël  
Adoptée

### **12. Adoption des états financiers vérifiés**

Le directeur général, Jean-Luc Bélanger, présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2016.

« Que l'on adopte les états financiers vérifiés tels que présentés. »

Edmond Beattie/Wilmonde Losier  
Adoptée

Jean-Luc Bélanger présente les prévisions budgétaires.

« Que l'on reçoive les prévisions budgétaires telles que présentées. »

Mériza Lanteigne/Stella Boudreau  
Adoptée

### **13. Choix du vérificateur**

« Que la firme EPR fasse la vérification des livres comptables de l'AFANB pour l'année 2016-2017. »

Carmon Dubé/Germain Martin  
Adoptée

La levée de l'assemblée de l'AGA a été déclarée pour que les membres puissent participer au dîner et la présentation des Prix Willie Lirette.

### **14. Cotisation annuelle des membres**

« Que les cotisations de l'AFANB restent les mêmes pour l'année 2016-2017. »

Jean-Guy Frenette/Norbert Arsenault  
Adoptée

### **15. Ratifications des décisions prises par le conseil d'administration pour 2015-2016**

« Que les ratifications des actes et les résolutions 2015-2016 du conseil d'administration soient acceptées telles que présentées à l'assemblée. »

Théo Noël/Edmond Beattie  
Adoptée

### **16. Résolutions du Conseil d'administration**

#### **1- Résolution au sujet des services en français dans les foyers de soins, foyers de soins spéciaux et les services à domicile au Nouveau-Brunswick.**

- Attendu que lors de l'AGA de 2015, nous avons donné un an au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour nous démontrer leur bonne volonté politique afin de faire avancer le dossier au sujet des services francophones pour les aînés ;
- Attendu que le gouvernement a nommé une ministre pour les aînés pour la première fois ;
- Et considérant que nous avons eu une rencontre avec la nouvelle ministre et que lors de cette rencontre, elle nous a annoncé que des démarches seront entamées pour créer un comité afin d'identifier les prochaines démarches pour trouver des solutions aux services en français pour les aînés.

**Que l'AFANB continue de travailler avec le gouvernement et le nouveau ministère des Aînés, des soins de longues durées et des Affaires celtiques pour qu'une analyse des capacités linguistiques dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et des soins à domicile au Nouveau-Brunswick soit faite et que les résultats de ce travail puissent être présentés avant l'AGA de 2017.**

## **2- Résolution concernant la protection des PERSONNES ÂGÉES VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS.**

- Attendu que de nombreuses personnes âgées sont victimes de harcèlements ou sévices causés par des proches, des soignants ou autres personnes de leur entourage;
- Attendu que ces victimes sont des personnes vulnérables, souvent seules ou dans l'impossibilité de défendre leurs droits;
- Attendu que la conjoncture crée souvent un obstacle au travail des intervenants qui sont témoins de faits flagrants, mais contraints au silence;
- Attendu qu'il y a absence de législation concernant l'obligation de rapporter les cas de maltraitance des personnes âgées au Nouveau-Brunswick, pour les soignants, les médecins, les infirmières et autres intervenants ;
- Attendu que cet état de fait constitue une lacune dans le système et un obstacle au travail de ces intervenants nuisant ainsi à l'efficacité des soins prodigués :

**Il est proposé par le Club des Aînés de Notre-Dame-des-Neiges de Campbellton que l'Association francophone des aînés du N.-B. demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de légiférer afin que les soignants, les médecins et les infirmières et autres intervenants sont tenus de rapporter les cas de maltraitance envers les personnes âgées sous toutes ses formes, dont ils et elles soient témoins dans le cadre de leurs fonctions.**

Résolution adoptée par les membres à leur réunion mensuelle, le 4 avril 2016.

Centre de l'amitié. Club des aînés de Notre-Dame-des-Neiges

129, rue Arran Campbellton, NB E3N 1M1

Personne-ressource : Samia Awad [samboche@hotmail.com](mailto:samboche@hotmail.com)

## **3- Résolution au sujet de la privatisation de l'extramural**

- Attendu qu'en février dernier, par voie de communiqué, l'Association francophone des aînés du N.-B. émettait ses préoccupations à l'égard de la privatisation du Programme de l'extramural, envisagée par le Gouvernement Gallant, craignant que cette décision aboutisse en une perte de services en français pour la population francophone de la province.
- Attendu que la Commissaire aux langues officielles avait d'ailleurs émis des préoccupations similaires, soulignant qu'il y a souvent absence de mesures concrètes pour assurer le respect des droits linguistiques des usagers lorsque les services sont privatisés.
- Attendu que l'AFANB est fortement préoccupée par l'effet déstabilisant que la privatisation de l'extramural pourrait avoir sur les usagers, qui sont majoritairement des aînés et sur les employés qui assurent actuellement le service.
- Attendu que notre gouvernement dit vouloir encourager le maintien à domicile des personnes vieillissantes, ce qui nécessitera d'améliorer et d'augmenter les services et les soins offerts grâce à des ressources humaines spécialisées, nous sommes en droit de nous interroger sur l'impact de la privatisation du programme extramural sur la qualité des soins, la disponibilité et l'affectation des ressources.

**Que l'AFANB continue de souligner au gouvernement que nous ne sommes pas d'accord avec la privatisation de l'extramural étant donné que nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante pour la justifier. Nous maintenons donc que l'extramural doit demeurer un service public administré par la Régie de la Santé Vitalité et le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.**

**4- Ajout aux règlements généraux de l'AFANB :**

- Attendu que les résolutions doivent faire partie du document officiel de l'AGA préparé par l'Association.

**Il est résolu que toute résolution destinée à l'AGA soit remise à l'Association au moins trente jours avant la tenue de l'AGA.**

« Que les quatre propositions précédentes soient acceptées telles que présentées à l'assemblée. »

Clarence Brun/Samia Awad

Normand Gionet mentionne qu'il faut ajouter « les deux régions » et enlever « de la Santé Vitalité ». Les propositions ont été adoptées avec la modification ci-dessus.

**17. Recommandations et propositions des membres**

Benoit Duguay fait la proposition suivante :

Attendu que l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) a comme slogan « Au cœur de l'action en Acadie ».

Attendu que nous ne serions pas ici aujourd'hui si nous avons été victimes de l'assimilation culturelle, linguistique et identitaire;

Attendu que le bilinguisme, une valeur économique de notre province, ne se construit pas sur l'assimilation linguistique des enfants;

Attendu que nous avons obtenu des écoles homogènes pour freiner l'assimilation de nos enfants et assurer leur développement culturel, linguistique et identitaire propre à leurs origines;

Attendu que nous sommes de la génération qui a doté notre province de districts scolaires homogènes dans les années 1970 pour assurer le développement harmonieux de nos écoles acadiennes;

Attendu que la principale de la dualité est reconnue au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE);

Attendu que les garderies comme les écoles relèvent maintenant de ce même ministère dont la dualité linguistique et culturelle est juridiquement reconnue;

Attendu que les garderies ont actuellement un impact important sur le développement des jeunes enfants qu'elles n'avaient pas il y a quelques années;

Attendu que les garderies sont, après le foyer familial, le premier centre d'apprentissage à la socialisation, à la culture et à la langue;

Je propose ce qui suit :

l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (l'AFANB) réuni en assemblée générale annuelle, le 10 septembre 2016, recommande au gouvernement Gallant de mettre fin dans les plus brefs délais aux garderies bilingues.

Par la même occasion, que l'AFANB invite ses membres à contacter leurs députés provinciaux respectifs afin de leur faire part de l'inquiétude qui les préoccupe.

Benoit Duguay/Bernadette Landry

Adoptée

34 pour, 16 contres et 8 abstentions

Plusieurs discussions concernant cette proposition. Certains membres mentionnent que tous les éléments ne sont pas connus et c'est très difficile de prendre position dans une telle situation.

La présidente de l'Assemblée mentionne qu'il faudrait que les membres votent sur la proposition.

« Benoit Duguay propose que le conseil d'administration se penche sur la question de la possibilité de changer le nom de l'Association pour « Association francophone 50+ du Nouveau-Brunswick. »

Benoit Duguay/Samia Awad

Adoptée

4 abstentions

Le président, Roger Martin, présente les cadeaux aux membres sortants et une plaque au comité régional Shediac - Cap-Pelé pour l'organisation de l'AGA dans leur région.

### **18. Élection aux postes du conseil d'administration**

Le président, Jean-Guy Frenette, du comité de nominations présente les candidatures.

Élection par acclamation de tous les membres qui ont présenté leur candidature.

**Restigouche Ouest** : Jacinthe Dubé est en élection pour un premier mandat de deux ans 2016-2018.

**Grand Tracadie** : Simonne Basque est en élection pour un premier mandat de deux ans 2016-2018.

**Shediac** : Guy Lavigne est en élection pour un premier mandat de deux ans 2016-2018

**Dieppe-Moncton** : renouvelé un deuxième mandat de deux ans par Normand Gionet 2016-2018.

« Que le rapport soit déposé tel que présenté. »

Claudia Dubé/Rachelle Diotte

Adoptée

La présidente d'Assemblée demande aux représentants de se lever.

« Que tous les représentants soient élus pour un mandat de deux ans. »

Roland Gallant/Jean-Claude Basque  
Adoptée

**Élection à la présidence de l'AFANB : Solange Haché pour un mandat de deux ans 2016-2018**

« Que Solange Haché soit élue à la présidence de l'AFANB. »

Norbert Arsenault/Flavien Dubé  
Adoptée

Barbara Losier remercie les autres membres du C. A. pour le beau travail dont le mandat continue : Janine Renault, Jean-Louis Gervais, Carmon Dubé, Roseline Roy, Yves Boutot, Théo Noël, Jacqueline Roy Roussel, Lina Desprès et Roger Richard

Solange Haché, présidente nouvellement élue, remercie les personnes présentes de lui avoir fait confiance et elle présente sa vision du travail pour l'avancement de l'AFANB. Elle est chaudement applaudie.

**18. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle

Bonne main d'applaudissement pour la présidence!!

La présidente d'Assemblée demande à Lionel Arsenault de venir dire quelques lignes concernant le prochain AGA qui aura lieu à Grand-Sault en 2017. Lionel Arsenault invite les gens à participer au prochain AGA qui aura lieu dans sa région en 2017. « On vous attend en très grand nombre! »

**19. Levée de l'Assemblée**

Jean-Guy Michaud propose la levée de l'assemblée à 15 h 22.

---

Roger Martin, président

---

Mélanie Saintil, secrétaire